

PAR COURRIEL ET POSTE

Le 5 juin 2006

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 6925
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande de révision de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador de la décision D-2005-201 rendue dans le dossier de l'approbation de la grille de pondération des critères non monétaires relative à l'appel d'offres pour un second bloc d'énergie éolienne
Dossier Régie : R-3595-2006
Notre dossier : R000199 YF

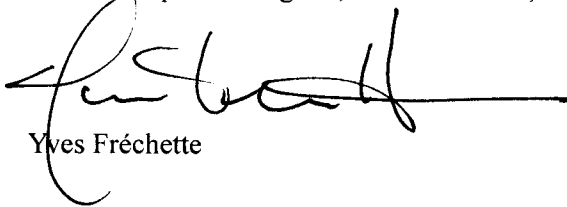
Chère consoeur,

La présente donne suite à la vôtre du 26 mai 2006 concernant le dossier décrit en rubrique.

En complément à la nôtre du 23 mai 2006 ainsi qu'à nos représentations lors de la conférence préparatoire du 24 mai 2006, vous trouverez ci-joint le détail de nos moyens préliminaires et notre plan d'argumentation (sommaire) ainsi que la liste des autorités à son soutien. Ces autorités vous seront transmises dans les prochains jours ainsi qu'aux intéressés.

Également, nous recevons ce jour des demandes de frais ainsi que des demandes d'interventions amendées des intéressés. Nous vous ferons part de nos commentaires dans les prochains jours.

Nous vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Yves Fréchette

/nm

cc : (par courriel seulement)
Me F. Demers (Justice-Québec)
Me D. Neuman, GRAME
Me G. Bourbonnais, Franklin, Gertler
M. P. Montour, Corporation Métisse du Québec